



INFORMATION MUNICIPALE DE SAINT-GENEST-MALIFAUX

LE MOT DU MAIRE

Tourner la page de l'année 2004, c'est accueillir avec gourmandise les promesses de 2005, en espoir des réussites escomptées.

Il est vrai que nous attendons plus de satisfactions pour cette nouvelle année. Pour Saint-Genest, 2004 ne fut-elle pas marquée par une douloureuse délocalisation industrielle, une remise en cause de certains services publics et des changements politiques dont il nous faudra prendre toute la mesure ?

Par contre, 2005 devrait être une année de récoltes, car, les efforts antérieurs d'équipements communaux, la fin des travaux et chantiers, comme les nouvelles salles de l'espace Jules Verne ou la construction de l'ensemble touristique, au camping - chalets loisirs,... etc... vont permettre une meilleure qualité de vie pour tous, des retombées économiques et des activités de loisirs et de culture qui produiront plus de liens et de "liant" social... une autre image, aussi, de notre commune à l'extérieur.

Mais, à nouvelle année, nouveaux projets, nouveaux défis. Que d'enjeux économiques, sociaux, culturels nous attendent ! C'est aussi la preuve que Saint-Genest bouge et ne risque guère de s'endormir.

Stimulé par le changement, puisons dans nos racines force et fidélité. Entre progrès et tradition, Saint-Genest doit garder son âme. Alors, prenant acte de ce qui nous transforme, sans cesser d'être fidèle à ce qui nous fonde, nous aurons une bonne année 2005 !

Daniel Mandon.

ESPACE JULES VERNE



Cet espace est structuré autour de deux pôles : culturel avec la salle de cinéma et **familial avec une salle appropriée, modulable, composée de 2 parties**, chacune est personnalisée : la grande salle : **NAUTILUS** et la petite salle : **NEMO**

■ Cinéma Jules Verne

Plusieurs séances de travail se sont tenues pour préparer l'ouverture du nouveau cinéma de Saint-Genest. Voici quelques informations :

Jours et horaires des séances :

Les possibilités suivantes ont été examinées, les voici en avant-première (elles sont susceptibles de quelques modifications dont nous vous tiendrons informés le cas échéant) :

- Vendredi : 20h ou 20h30.
- Samedi : 17h et 20h30.
- Dimanche : 15h30.
- Lundi : 20h30.

Des séances supplémentaires pourront être programmées à certaines périodes de l'année - vacances scolaires - ou pour des publics ciblés - écoles, seniors, cinéphiles...

Tarifs cinéma :

Au cours du Conseil Municipal du jeudi 2 décembre 2004 les tarifs suivants ont été votés :

- tarif normal.....6 €
- tarif réduit (moins de 16 ans).....5 €
- abonnement individuel nominatif (5 entrées-valable 6 mois).....25 €
- abonnement famille(10 entrées-maximum 5 entrées par séance-valable 6 mois).....48 €
- lundi - tarif réduit pour tous.....5 €
(si des séances le mercredi : même coût à 5 €)
- tarif exceptionnel (pour des films de très longue durée).....8 €

Dans le cas d'organisation d'une fête du cinéma, la première séance au tarif normal (6 €), la deuxième à demi-tarif (3 €).

Chaque semaine 2 films seront programmés.

L'ouverture du cinéma Jules VERNE

est prévue dans la deuxième quinzaine de Février 2005.

Dans le bulletin de novembre 2004, nous vous avons décrit le type de fonctionnement mis en place. A titre de rappel, la gestion est assurée par une régie municipale et l'animation par une commission "cinéma" extra-municipale qui travaille actuellement à la préparation de l'ouverture du cinéma. Nous remercions tous ces bénévoles qui feront vivre ce nouveau lieu de loisirs.

Pour découvrir l'Espace Jules VERNE, **deux journées "portes ouvertes"** seront organisées : une pour les scolaires, une pour les genésiens et genésiennes. A cette occasion sera projeté le nouveau film réalisé sur la vie à Saint-Genest "*Hier, Aujourd'hui et Demain*". Vous serez informés des dates retenues par voie de presse et par un feuillet d'information déposé chez les commerçants et à la mairie, ainsi que par affichage (place Foch, salle polyvalente de la mairie...).



BOÎTE AUX CADEAUX

Un rendez-vous confirmé et attendu

La Commission Animation ne peut que se réjouir de l'affluence record lors de cette 3^{ème} édition du Salon des métiers d'art organisé à quelques jours de Noël.

En effet, les exposants étaient agréablement surpris du nombre de visiteurs et d'acheteurs tout au long du week-end sans discontinuer. Plus important encore : le public s'est intéressé à leur art en posant une foule de questions sur la technique employée, le temps passé sur chaque œuvre, etc... Le contact a été chaleureux, les échanges nombreux, ce qui laisse augurer des commandes futures en perspective.

Les neufs artisans, ont salué unanimement la bonne organisation, l'accueil très agréable des membres de la Commission . Le bilan est positif. Pour résumer, voici le témoignage de l'un d'entre eux : "*C'est un plaisir de voir, enfin, du travail fait avec habileté, originalité, bien soigné, vraiment artisanal dans le sens le plus noble du terme. Du travail fait avec compétence et passion, non mécanisé. Et surtout des matériaux nobles tels que le bois, le métal, la soie... Pour finir, c'est beau de voir un travail plus "humain" et moins robotisé, dans lequel chaque personne peut mettre en valeur les talents reçus.* »

La commission animation se félicite de voir que le choix qu'elle a confirmé d'un salon de qualité est plébiscité aussi bien par les visiteurs que par les artisans. Elle vous donne rendez-vous l'an prochain pour la 4^{ème} édition avec la découverte de créations toujours différentes et la rencontre d'artisans nouveaux.





ALLOCATIONS
FAMILIALES

CAF de SAINT-ETIENNE

CONTRATS ENFANCE

Vers un renouvellement des contrats enfance et temps libre avec la Caisse d'Allocations Familiales de SAINT-ETIENNE

■ **Bref historique**

Lorsque le premier contrat "enfance" fut signé le 17 décembre 2000 avec la caisse d'allocations familiales de Saint-Etienne avec comme projet "phare", l'ouverture d'une crèche halte garderie de 18 places, le pari n'était pas gagné d'avance.

Pourtant, grâce aux subventions de la CAF et du Département, les travaux dont le montant s'élevait à 336 000 € furent réalisés dans les délais impartis et le 7 janvier 2002, la nouvelle crèche ouvrait ses portes au "clos Mary" rue de la Font du Nais.

Le partenariat ainsi engagé avec la Caisse d'Allocations Familiales incita la commune à s'engager à nouveau en 2002 dans un contrat temps libre afin de développer l'accueil et les loisirs des enfants de 6 à 16 ans.

■ **2004 - année de bilan**

Les bulletins municipaux se sont fait régulièrement l'écho des différentes actions conduites chaque année dans le cadre de ces contrats et les réunions annuelles de bilan ont permis aux différents partenaires CAF, associations et municipalité de mesurer l'avancement des différents projets. Vous trouverez, ci-après, quelques exemples des actions concernant l'année 2004.

• **Contrats enfance et temps libre :**

- **Crèche halte garderie Les Loupiots** : Subvention de 30 000 € accordée par la commune pour permettre à l'association des familles d'équilibrer son budget.
- **Centre aéré La Ruche** : Aide de 3 500 € pour l'ouverture de la ruche au mois de juillet 2004.
162 enfants ont pu ainsi être accueillis dans les locaux de l'école publique de l'Étang, 20 animateurs assuraient l'encadrement.
- **Camp de foot loisirs** : 85 enfants ont participé tout au long des cinq semaines d'été à de nombreuses activités dont le foot était la pierre angulaire mais aussi à bien d'autres activités manuelles ou culturelles.
- **Centre musical** : L'activité éveil musical s'est poursuivie.
- **Basket club** : Une nouveauté cette année avec l'organisation d'un camp d'été qui a eu lieu à Montbrison. L'initiation auprès des plus jeunes a également été reconduite.

- **Association des parents d'élèves de l'école de l'Etang** : Jamais à court d'idées, l'association a proposé de nouvelles activités en dehors du temps scolaire, atelier terre-mosaïque-fleurs séchées, atelier informatique, spectacle clown magicien.
- **Canton Grimp'** : Pour la deuxième année consécutive, les jeunes du club ont pu découvrir la région de Millau, riche en patrimoine naturel, grâce au stage d'escalade.
- **Film le Hibou** : En prévision de l'ouverture du nouvel espace Jules Verne l'association "Les Films du Hibou" a poursuivi ses prises de vue tout au long de l'année en filmant les activités liées aux différentes actions des contrats enfance et temps libre.
- **M.J.C.** : 51 enfants ont pu s'initier à la natation et 33 à la gym ludique.

■ 2005 - un renouvellement souhaité

Poursuivre et pérenniser les actions engagées au niveau communal

Les difficultés passagères liées au départ du président de l'Association Familles Rurales ne remettent pas en cause le fonctionnement de la crèche qui dispose de solides appuis financiers tant auprès de la caisse d'allocations familiales que de la municipalité. Les familles qui voudront bien s'engager à la suite de celles qui ont su faire vivre cette crèche parentale trouveront ici une équipe sérieuse et motivée qui saura leur faire partager son enthousiasme.

Un recensement des besoins

Une enquête a été conduite au cours de l'automne auprès de l'ensemble des associations locales qui œuvrent auprès des enfants de 0 à 16 ans. Après dépouillement, une synthèse sera réalisée qui servira de bases aux discussions qui seront engagées avec la CAF en vue du renouvellement de ces deux contrats. Les associations qui n'auraient pas été contactées peuvent encore se faire connaître auprès de M^{me} VIGOUROUX, adjointe aux affaires sociales.

Concours "Fleurir la Loire en 2004"

Notre village a été classé 3^{ème} dans la **catégorie "village de montagne" de la Loire**.
Belle progression, puisqu'en 2003 Saint-Genest avait pris la 6^{ème} place.

Commentaire du jury : la commune est en nette progression. Le fleurissement municipale est complété par une très importante participation des habitants.



MANIFESTATIONS DÉCEMBRE-JANVIER-FEVRIER-MARS

■ DECEMBRE

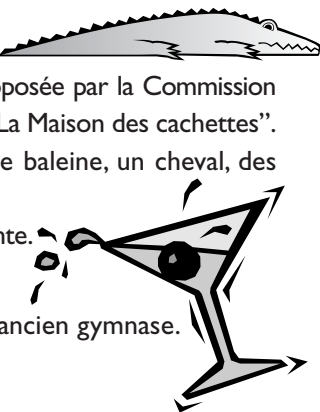
Mardi 21 décembre à 15 heures au petit gymnase

Une après-midi récréative pour les enfants de 3 à 10 ans est proposée par la Commission Animation de la municipalité. Le spectacle est un conte musical "La Maison des cachettes". A travers leur promenade, deux petits enfants rencontrent une baleine, un cheval, des grenouilles, des crocodiles et plein d'autres animaux...

Un goûter avec le Père Noël terminera cette après-midi de détente.

Vendredi 31 décembre

Réveillon de la Saint Sylvestre organisé par les "classards", à l'ancien gymnase.



■ JANVIER

Vendredi 7 janvier à 15 heures à la Maison de Retraite

Vœux de la Municipalité (voir encadré).

Samedi 8 janvier à 11 heures, salle polyvalente de la mairie

Présentation des vœux de la municipalité aux artisans, commerçants, chefs d'entreprises, chefs d'établissements scolaires, gendarmes, pompiers et présidents d'association.

Mercredi 26 janvier à 15 heures à la Maison de Retraite

Animation pour les résidents offerte par la municipalité de Saint-Genest (voir encadré).

■ FEVRIER

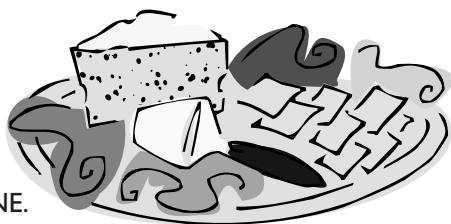
Dimanche 13 février à 12 heures

Le repas offert par la commune aux genésiennes et genésiens âgés de plus de 65 ans se déroulera dans la nouvelle salle familiale de l'Espace Jules VERNE.

Les inscriptions s'effectueront à partir du mardi 18 janvier 2005 :

- pour les adhérents du Club de l'Amitié auprès des responsables les jeudis après-midi (jour de leur réunion hebdomadaire).
- pour les autres à l'accueil de la mairie.
- forclusion des inscriptions le samedi 5 février 2005.

En cas d'empêchement de dernier moment concernant la participation au repas du dimanche il est demandé d'en informer l'accueil de la mairie dans la journée du samedi 12 février 2005. Nous vous en remercions d'avance.



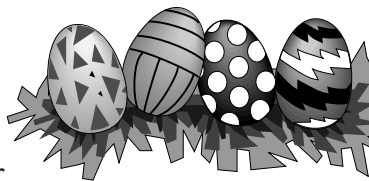
■ MARS

La soirée des aînés se déroulera courant mars 2005 dans la salle culturelle de l'Espace Jules VERNE. Le thème et la date précise de la soirée seront donnés par voie de presse (journal) et un feuillet d'information (mairie, Club de l'Amitié, commerçants) courant février 2005.

Dimanche 20 mars de 8 h 30 à 12 h

Place de l'Eglise, les **enfants de l'Ecole Primaire de la République** vous proposeront, à l'occasion de la fête de Pâques, des décorations pour la table, des petits sujets (lapins, etc...). Pour eux ce sera leur façon de marquer le premier

jour du printemps et de les aider à financer leur classe découverte à Noirmoutier (projet pédagogique qu'ils travaillent pour découvrir un nouveau milieu naturel).



Animations à la maison de retraite

Décembre 2005 Les résidents pourront participer à de nombreuses animations en cette fin d'année.

- **Lundi 13 à 14h30** : l'école de l'Etang a proposé un récital de chansons de Noël.
- **Vendredi 17** : l'école Saint-Joseph a présenté son spectacle de Noël.
- **Samedi 18 après-midi** : vente d'objets divers ouverte à tous les genésiens.
- **Mercredi 22 à 15h** : les élèves du Centre Musical du Haut Pilat animeront l'après-midi avec un spectacle de danses et de la musique.
- **Vendredi 24 à 15 h** : l'équipe animation organise le goûter de Noël avec Eric Feramo, accordéoniste, les résidents dont l'anniversaire se situe en décembre seront fêtés gaiement avec danses et musique.

Janvier 2005 - **Vendredi 7 à 15 h** à la Maison de Retraite : Monsieur le Maire présentera ses vœux aux résidents ainsi qu'au personnel. Un goûter réunira les résidents, l'ensemble du personnel, les membres du Conseil d'Administration et l'équipe animation autour de galettes des rois.

- **Mercredi 12 à 15 h** à la Maison de Retraite : animation proposée aux résidents sur le thème du cirque avec le groupe COUTANCE.
- **Mercredi 26 à 15 h** à la Maison de Retraite : une animation pour les résidents sera offerte par la municipalité de Saint-Genest. L'accordéoniste Jo Berger apportera un moment de détente et de plaisir avec des airs d'accordéon et des chants pour fêter joyeusement l'anniversaire de certains résidents.

Février 2005 - **Mercredi 23 à 15 h** : le groupe ALEGRIA animera l'après-midi.

Mars 2005 - **Samedi 5** : fête des grands-mères - animation avec la chanteuse Lucy Daniels.

- **Jedi 17** : sortie spectacle à Saint-Etienne - Danses et musique au cabaret "Le Russian".

TELETHON 2004

La 18^{ème} édition du Téléthon national des 4 et 5 décembre a connu sur l'ensemble de la France un beau succès. Sur notre commune, pour la deuxième année consécutive, l'opération "Genesthon" a rassemblé autour des sapeurs-pompiers, de nombreuses associations genésiennes, la coordinatrice Emilie ainsi que Gaëlle. Le public, nombreux, a participé activement à la réussite de ces journées.



Cette année la préparation du "Genesthon" a bénéficié de l'expérience vécue en 2003. Les bonnes volontés ont été nombreuses et le résultat positif les a récompensés.

Voici un rappel rapide et non exhaustif des manifestations.

En avant-première, la "FNACA" a lancé l'opération le jeudi 11 novembre en organisant une marche dont les bénéfices revenaient au Téléthon, cent cinquante cinq marcheurs y ont participé.

Comme l'an dernier, "Le Club de l'Amitié" a proposé un après-midi de détente avec jeux de cartes et goûter. Quatre vingt deux participants se sont retrouvés à la salle polyvalente de la mairie, ce succès a répondu aux souhaits des organisateurs en l'occurrence le bureau du Club qu'il faut remercier ainsi que tous les participants. Bravo à tous et grand merci de la part de l'A.F.M.

Vendredi 3 décembre, les pompiers, fidèles au sérieux de leur engagement se sont installés sur la place avec la "grande échelle" et le calicot "Téléthon". Ils proposaient aux chalands la vente de boules de Noël qui, au cours des deux journées, ont été accrochées à l'immense arbre de Noël dressé par le service technique de la mairie.

Au cours de la journée de samedi ils ont animé avec Edmond Teyssier le cœur du village où de nombreuses associations les ont rejoints. Un grand remerciement à tous nos pompiers qui ont été et restent le fer de lance du Téléthon à Saint-Genest.



Samedi 4, dès le début de la matinée, l'équipe animation de la Maison de Retraite a installé un immense cœur sur lequel les bénévoles accrochaient les fleurs en crépon confectionnées par les pensionnaires de la résidence des personnes âgées. En fin de journée, ce tableau coloré de rouge, rose et saumon était l'image de la solidarité inter-générationnelle qui a régné au cours de ce Téléthon.

Il ne faut pas oublier la vente de pâtisseries, des quiches, des pizzas ou des crêpes où les bénévoles de l'ADMR et de l'équipe animation de la Maison de Retraite ont œuvré avec grand succès tout au cours du samedi.

Grâce à elles, les génésiennes et génésiens ont pu faire provision de pâtisserie, ce qui a permis de récolter de précieux euros pour la recherche contre les maladies myopathiques. Grand merci à toutes et à tous.



Toujours sur la place Foch, l'Association des Parents de l'école de la République avait dressé une banderolle avec le mot Téléthon peint par les enfants. De nombreuses mains sont venues s'apposer sur l'oriflamme blanc, qui, avec toutes ses tâches de main colorées donnait une note joyeuse et gaie dans cette journée de soutien aux malades.

Tout à côté, Edmond Teyssier, notre sympathique et efficace animateur génésien rythmait les différents jeux, annonçant les tirages de la roue qui permettait de gagner de **très nombreux lots ou bons d'achat offerts par les commerçants de Saint-Genest, ceux-ci s'étant fortement mobilisés**, ce qui a permis aux acheteurs de plaquettes numérotées de recevoir de très beaux cadeaux tout au cours de la journée.

Les Producteurs Agricoles tenaient le stand des produits du terroir. Ils en avaient garni des paniers, chaque participant devait indiquer le poids, les gagnants étant ceux qui s'approchaient le plus du poids réel. Une grosse participation des génésiens a montré l'intérêt accordé à ces produits et la réussite du jeu a été entière. Bravo et à une prochaine édition !

Déplaçons-nous vers la place de l'Eglise où le Club de Bicross avait installé des pistes avec handicap pour vélos tous terrains. Comme l'an dernier, de très nombreux jeunes ont testé leur capacité sportive, toujours beaucoup d'intérêt pour cette activité, maintenant bien installée sur notre village, merci à tous.





A côté, l'Association des Parents de l'Ecole de l'Étang avait installé un stand où des vélos d'intérieur permettaient de parcourir, de façon fictive, un circuit dans le Parc Naturel Régional du Pilat. Cent soixante douze kilomètres ont été couverts, adultes et jeunes ont montré leur capacité sportive et à leur façon ont participé efficacement à l'opération Téléthon. L'idée du parcours a séduit, merci aux organisateurs.

Continuons le tour des stands, avec sur la place du 19 mars le circuit balisé avec barrières et bottes de foin où jeunes et moins jeunes ont, pour la majorité d'entre eux, découvert le quad. Le succès était au rendez-vous et, toute la journée, les néophytes ont pu mesurer leur aptitude à piloter ces "engins motorisés" qu'ils découvraient. La sécurité était assurée et la vigilance des encadrants du Club de Quad ont permis un déroulement impeccable de cette nouvelle activité.

Merci à tous, membres du club et participants.

Dans le parc de la Croix de Garry le nouveau club "Les Cavaliers Genésiens" proposait aux jeunes un tour de poney. De très nombreux enfants ont apprécié ce "baptême poneys" dans un joli cadre. La température très fraîche de ce samedi n'avait pas enlevé le sourire aux organisateurs que nous devons remercier très chaleureusement pour leur participation. Les enfants étaient ravis de pouvoir monter de "si beaux poneys". Ce serait merveilleux de pouvoir offrir cette joie à tous les enfants malades qui luttent contre les maladies neuro-musculaires. L'espoir est là et la participation de chacun, quel que soit son rôle va dans le sens du succès. Les associations, les organisateurs et les participants du "Genesthon" y contribuent. Tous ensemble nous avançons avec les chercheurs et les malades sur le chemin du "résultat".

A Saint-Genest la ronde des animations se poursuivait, avec, à la salle des sports, les Clubs de Basket et Canton Grimp' où les jeunes participaient soit aux matchs de basket, soit à des ascensions du mur d'escalade. Comme l'an dernier, ces deux activités



ont remporté un vif succès, les participants pouvaient ensuite venir se rafraîchir à la buvette tenue par les bénévoles des associations avec dégustation des crêpes, elles aussi très appréciées.

Le club de foot, l'A.S.S.G.M, avait installé une immense "cage à buts" sur la place de la mairie. Adultes et jeunes se sont essayés à marquer des points.

L'association "Patchwork Loire/Haute-Loire" qui exposait à la salle polyvalente, dans le cadre de la "Boîte aux Cadeaux", a offert au Téléthon le montant total des ventes des boules de Noël en patchwork. Tout au cours de l'expo la responsable a façonné des boules pour répondre à la demande importante des amateurs. Merci pour ce beau geste.

Au petit gymnase, le vendredi soir, l'AS Cartonne proposait une soirée avec dégustation d'une paella géante suivie d'un concours de cartes tandis que la "Pétanque Génésienne" offrait aux amateurs de boules la possibilité de jouer toute la nuit. Le succès fut au rendez-vous de ces activités.

Le samedi soir, c'est l'A.C.C.A associé aux "Cavaliers du Haut Pilat" qui avaient organisé un repas campagnard avec les produits locaux sarasson et saucisses. Là aussi, les participants sont venus nombreux et ont apprécié la qualité des produits.

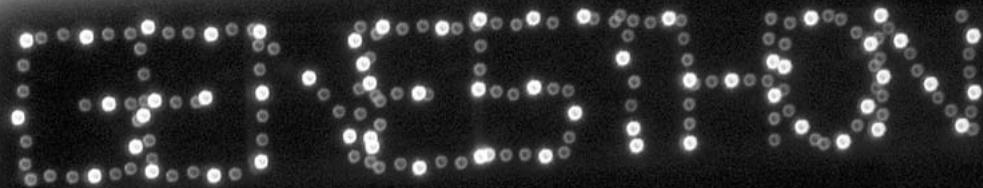
L'A.D.C.P.C., comme l'an dernier, avait organisé une marche en direction du bois Ternay. Au retour le mot "GENESTHON" a illuminé le terrain stabilisé de la Croix de Garry. Il a brillé une partie de la nuit, lumière porteuse d'espoir et de promesses pour tous les malades, les chercheurs et tous les participants de cette 18^{ème} édition du Téléthon.

Au cours des 2 journées, des t-shirts "Téléthon" ont été vendus par les différentes associations.

La municipalité remercie très vivement les associations génésiennes, les sapeurs-pompiers, les coordinatrices Téléthon, les commerçants, les acteurs du para-médical, les agriculteurs, le service technique de la mairie, tous les bénévoles et les génésiennes et génésiens de leur participation à ce grand élan de solidarité.

**Comme chaque année, les sommes récoltées
ont été versées directement à l'A.F.M.**

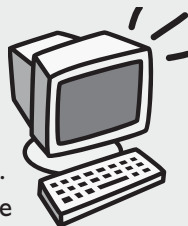
**Le "Genesthon" 2004 a rapporté la somme totale de 7 292, 81 €
(associations et sapeurs-pompiers réunis).**



BREVES

Une nouvelle enseigne à Saint-Genest

L'ECRAN MAGIQUE, votre nouveau magasin d'informatique, a ouvert ses portes. Vente de matériel neuf aux sociétés et aux particuliers. Assemblage sur devis, PC, périphériques, consommables et fournitures. Un choix de configurations adaptées à vos besoins. Dépannage, maintenance et conseil matériel et logiciel. David et Renald sont heureux de vous accueillir et de vous faire partager connaissances et savoir-faire, dans leurs locaux situés aux Chalayes (anciennement ELS) du mardi au samedi de 9h à 18h, sans interruption.



Renseignements au **04 77 51 29 68** ou retrouvez ces informations ainsi qu'un plan d'accès et une première présentation des produits sur **<http://ecranmagique.fr>**

■ Une nouvelle association à Saint-Genest

L'association des "Cavaliers Génésiens" regroupe les cavaliers du Centre Equestre de Saint-Genest-Malifaux qui a ouvert en septembre au Château du Bois. Cette association, loi 1901, à but non lucratif, organise différentes animations au sein du club, soutient activement l'équipe de concours et a pour objectif de promouvoir l'équitation de sport sur la commune. Elle fonctionne avec un bureau de 6 personnes dont notamment Madame Grisot Couraud, présidente, et Philippe Gaillard, trésorier. Cette association a participé au Genesthon et a proposé des baptêmes à poneys le samedi 4 décembre toute la journée.

Pour tous renseignements, téléphoner au **06 87 30 75 88**.

■ Gendarme, pourquoi pas vous ?

En 2005 la gendarmerie doit recruter 9 772 femmes et hommes pour assurer la protection des personnes et des biens. La gendarmerie est composée de militaires professionnels de la sécurité qui sont au cœur de l'événement, au contact de la population et au service du citoyen. A ce titre, elle accomplit des missions multiples et variées (police administrative, police judiciaire, assistance et secours aux blessés, concours aux autres ministères...) Pour remplir ces missions, elle recrute de 18 à 36 ans, des femmes et des hommes : officiers, sous-officiers, gendarmes adjoints ainsi que des techniciens pour ses branches de : mécanique automobile, affaires immobilières, imprimerie, armurerie et secrétariat. La formation en école militaire est rémunérée.

Pour en savoir plus, s'adresser au **gendarme GEANDEL** du bureau du recrutement de la gendarmerie du groupement de la Loire, **16, rue Claude Odde - 42000 Saint-Etienne (tél. : 04 77 92 81 10)**.



DU COTE DES JEUNES...

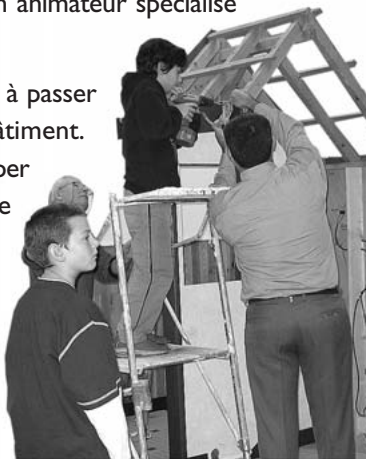
Entre les mois d'octobre et de décembre 2004, plusieurs actions se sont déroulées au Collège Saint-Régis portant sur des thématiques très différentes.

■ Le 8 octobre, les élèves des classes de 6^{ème} ont été sensibilisés à la sécurité des transports scolaires. Chaque groupe recevait des informations sur la façon de se comporter lors des trajets en car complétées par des exercices pratiques. Les séances de sécurité ont été organisées par le Conseil Général, les adolescents devront essayer de mettre en application les consignes données afin que les trajets en car se déroulent au mieux.

Toujours en octobre, une exposition sur le thème "Citoyenneté, Prévention et Lutte contre la Violence" a été proposée aux élèves de 4^{ème}. Elle présentait, à l'aide de panneaux illustrés, les textes fondamentaux relatifs aux droits des mineurs, telle la convention internationale des droits de l'enfant, celle concernant l'enfance en danger ou relative aux mineurs délinquants. Elle a permis aux collégiens de prendre conscience de leurs droits et de leurs devoirs, de repérer les acteurs sociaux, de comprendre le fonctionnement judiciaire (civil et pénal), de connaître les lieux d'information et d'écoute existants,... Un animateur spécialisé guidait les élèves et répondait à leurs questions.

■ Début novembre, les élèves des classes de 6^{ème} étaient conviés à passer une journée avec des artisans représentant les métiers du bâtiment. Les jeunes ont été invités, avec l'aide de professionnels, à participer à la construction d'une maquette de maison. Sous une forme très interactive et ludique ils ont découvert la variété des métiers du bâtiment, les matériaux et outils utilisés.

■ Pour compléter ce petit tour d'horizon des activités des collégiens on peut souligner le succès remporté par les élèves de la classe de 3^{ème} option technologie qui, dans le cadre d'une compétition régionale de la délégation française de la FFL (First Lego League : association internationale utilisant la robotique pour promouvoir la science chez les jeunes) ont remporté le Tournoi de robotique Rhône-Alpes. Ce sont eux qui défendront les couleurs de la région lors de la finale nationale qui se disputera à Paris début janvier. Pour sa première participation, cette équipe très dynamique a su imaginer, construire et programmer un robot pour effectuer des missions en rapport avec le handicap (pousser une chaise, ouvrir une porte,...) et d'autre part a présenté un exposé devant un jury pour le travail de recherche sur le handicap. Bravo à cette équipe méritante qui a commencé cette activité depuis septembre 2004.





ASSOCIATION FAMILLES RURALES

L' A.F.R. de Saint-Genest-Malifaux cherche des bonnes volontés pour renouveler une partie de l'équipe dirigeante sortante

et pour assurer la continuité de service des activités comme la crèche "Les Loupiots", le centre de loisirs "La Ruche", le judo, etc... dont les genésiens apprécient les prestations en direction de l'enfance.

En cette année d'anniversaires (45 ans de la Déclaration des Droits de l'Enfant et 15 ans de la signature de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant), toutes les actions en direction de l'enfance doivent être soutenues, poursuivies. Les associations qui œuvrent pour les enfants ont besoin de bénévoles pour fonctionner et c'est dans ce cadre que l'Association Familles Rurales de Saint-Genest qui gère et organise des activités pour les jeunes doit poursuivre son action. Elle fait appel au volontariat pour dynamiser et faire vivre ses activités.

A cette fin le Conseil d'Administration de l'A.F.R. organise une réunion :

**le mardi 11 janvier 2005 à 20 heures,
salle polyvalente de la mairie.**

L'A.F.R. ne peut exister qu'à travers l'investissement de bénévoles qui acceptent de prendre des responsabilités dans l'organisation et la gestion de l'association. Les forces actuellement présentes au sein du Conseil d'Administration s'amenuisent et sans l'adhésion de nouvelles personnes, en nombre suffisant, un ralentissement d'activités pourrait se produire.

Un appel est fait en direction des parents afin d'assurer un avenir serein à l'accueil et aux animations des enfants de Saint-Genest.

Les contrats signés entre la Municipalité et la C.A.F. ont permis de soutenir très efficacement le financement de toutes les activités "Enfance". Actuellement, la Municipalité travaille au renouvellement de ces contrats pour en assurer la pérennité.



AIMV

À votre écoute depuis plus de 50 ans, l'AIMV est habilitée par les caisses de retraite, le Conseil Général et les mutuelles pour vous apporter un service de qualité, avec des aides à domicile ayant une formation pointue dans tous les domaines du maintien à domicile (aide à la toilette, déplacements, préparation des repas, ménage, aide dans les démarches administratives...).

À l'écoute du changement de société et des mentalités qui font que ces personnes vieillissantes désirent rester à leur domicile, l'AIMV se fait fort de former son personnel dans ce sens là.

En 2004, 100 aides à domicile ont été présentées dans le cadre de la validation des acquis et de l'expérience (VAE) dans le but d'obtenir le diplôme d'état d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS).

En 2005, ce sont plus de 100 aides à domicile de l'AIMV qui vont pouvoir à leur tour présenter ce diplôme. Ce diplôme national est reconnu dans le métier de l'aide à domicile comme le diplôme d'état valorisant le métier d'aide à la personne.

De plus, le développement de l'AIMV et l'évolution des métiers du maintien à domicile ont motivé notre engagement dans un projet départemental axé sur la qualité. Pour se faire, l'AIMV a choisi de s'appuyer sur la norme qualité NF "service aux personnes à domicile" avec l'objectif d'obtenir la certification en 2006.

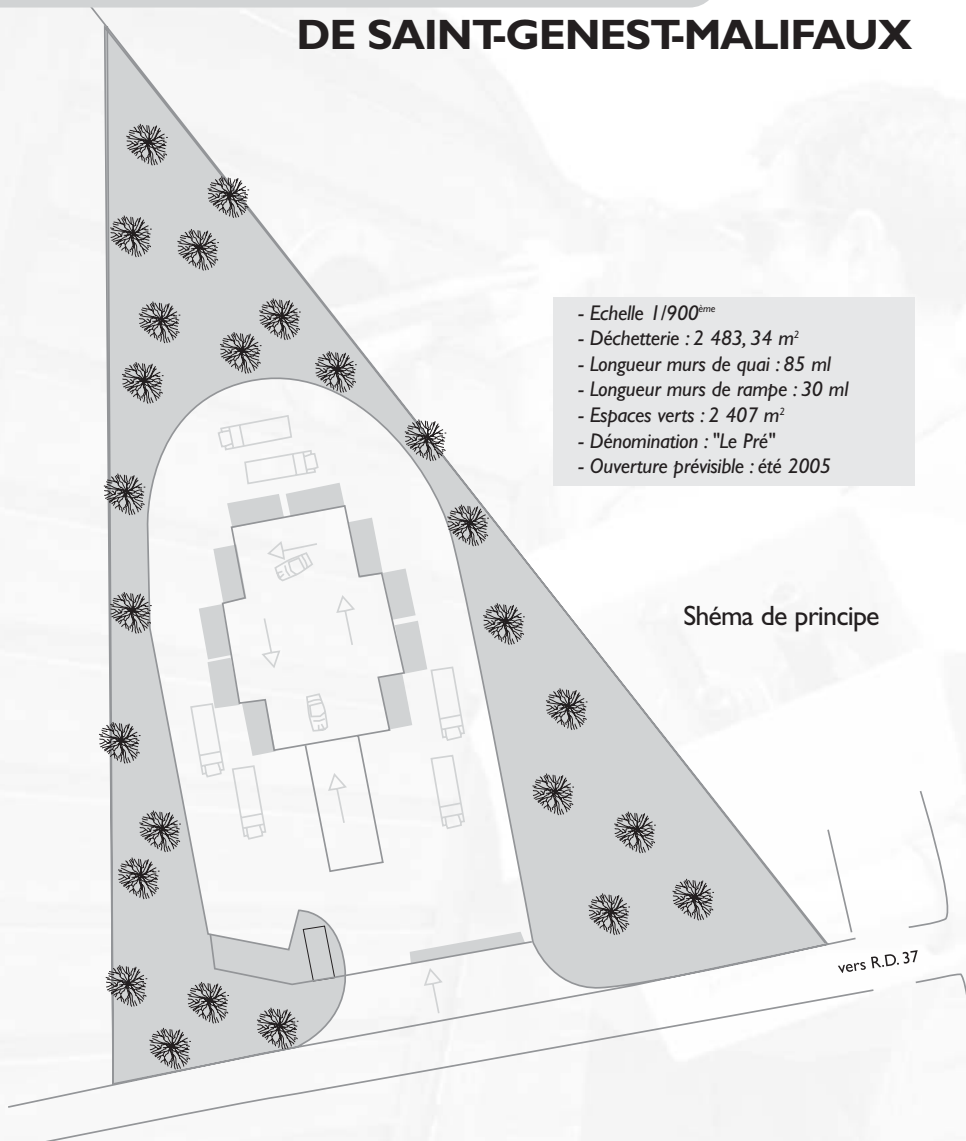
Il est bien évident qu'avec une population vieillissante de plus en plus nombreuse, le maintien à domicile de personnes dépendantes ne peut être exercé que par du personnel qualifié et formé régulièrement. On ne peut plus considérer l'aide à domicile comme une simple femme de ménage.

Il est bon de préciser que l'AIMV intervient sur l'ensemble du Pilat. À titre informatif, sur le territoire des cantons de Saint-Genest-Malifaux et Bourg-Argental, l'AIMV intervient chez 114 bénéficiaires. Vingt aides à domicile sont réparties sur les communes de Saint-Genest-Malifaux, Le Bessat, Bourg-Argental, Jonzieux, Marlhes, Planfoy, Saint-Régis-du-Coin, Saint-Sauveur-en-Rue, Tarentaize.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter Madame Brandin, responsable d'équipe, chargée du Pilat, au 04 77 10 14 80.

PLAN DE LA FUTURE DECHETTERIE

DE SAINT-GENEST-MALIFAUX



Propreté dans le village

De nombreux villageois déplorent le non respect des abords de l'église et sa place comme étant le lieu d'aisance pour les chiens. Il est demandé à leur propriétaire de faire en sorte que leurs animaux de compagnie utilisent les caniveaux, ce qui permettra un nettoyage plus rationnel de ces espaces. Le civisme de chacun correspond au respect des autres, ne l'oublions pas.